

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 4 juillet 2017 à compter de 19h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

M. Gérard Coulombe - Maire
Mme Jocelyne Lyrette – Mairesse suppléante
M. John Rodgers – Conseiller
Mme Martine Coulombe – Conseillère

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général par intérim, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Quelques citoyens (20) assistent à la rencontre.

O-050617-153 Ouverture de la séance ordinaire

Le maire, Gérard Coulombe, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19h00 heures. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

O-050617-154 Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-211 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-212 Adoption du procès-verbal de l'ajournement du 9 juin 2017

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de l'ajournement du 9 juin 2017 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-213 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 juin 2017

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 juin 2017 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-214 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2017

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2017, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-215 Adoption du procès-verbal de l'ajournement du 22 juin 2017

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de l'ajournement du 22 juin 2017, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-216 Présentation des comptes payés pour juin 2017

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu, d'adopter la liste des chèques émis ainsi que les paiements en ligne effectués pour la période de juin 2017 au montant 16 945.45 \$.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-217 Présentation des comptes à payer pour juin 2017

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'adopter la liste des comptes fournisseurs dus pour la période de juin 2017 au montant de 109 572.88 \$.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-218 Adoption des salaires payés pour juin 2017

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'adopter la liste des salaires payés pour juin 2017, au montant de 47 534.06 \$.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-219 Dépôt du rapport budgétaire au 30 mai 2017

O-040717-220 Adoption du budget électoral

Il est proposé par Jocelyne Lyrette et résolu que le budget électoral 2017 estimé par le directeur général au montant de 7445\$ soit adopté.

Le maire Gérard Coulombe demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-221 Mandat à la firme Deveau Avocats – Dossier Sablière Maudrey et Carrière Beauregard

CONSIDÉRANT la lettre reçue des procureurs de Carrière Beauregard et Fils inc., datée du 7 juin 2017, relativement à l'achat de matériaux granulaires ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater les procureurs de la Municipalité afin de répondre à cette mise en demeure ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Martine Coulombe et résolu que le conseil mandate le cabinet Deveau Avocats – Outaouais afin de prendre connaissance de l'ensemble de ce dossier, de préparer une lettre réponse à Me Ronald Bélec, de contester, au besoin, toute procédure judiciaire qui pourrait être instituée et de fournir toute recommandation utile à la Municipalité en regard de ce dossier.

Le maire Gérard Coulombe demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-222 **Achat de calcium**

Il est proposé par John Rodgers et résolu de payer la facture à Sel Warwick au montant de 6 591.52\$ taxes incluses pour l'achat de 13 ballots de calcium.

Le maire Gérard Coulombe demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-223 **Airs climatisés – Clinique de santé**

CONSIDÉRANT qu'il y a deux bureaux de médecins qui ne sont pas munis d'unité d'air climatisé;

CONSIDÉRANT que la direction a demandé un prix à deux fournisseurs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Martine Coulombe et résolu que l'achat soit fait au plus bas soumissionnaire soit Pothier Réfrigération au montant total de 3 230.80\$ incluant les taxes applicables.

Le maire Gérard Coulombe demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-040717-224 **Demande de la MRC – Règlement 2015-281-1**

Il est proposé par Jocelyne Lyrette et résolu que la Municipalité de Grand-Remous demande à la MRCVG, le report du délai de six mois prévu par la loi, concernant le règlement modificateur 2015-281-1.

Le maire Gérard Coulombe demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION Tarifications des permis et certificats

Un avis de motion est donné par Gérard Coulombe afin d'inclure au règlement des permis et certificats les tarifs énumérés dans le document ci-joint.

Une dispense de lecture est demandée lors du dépôt de l'avis de motion.

Adopté

0-040717-225 Autorisation de signature

CONSIDÉRANT l'absence en congé de maladie de l'inspecteur M. Gabriel Yoland Blais ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit continuer à émettre des permis afin de donner suite aux dossiers et à offrir de bons services aux contribuables ;

CONSIDÉRANT que M. Charles Langevin inspecteur municipal à la retraite a accepté de venir faire du dépannage à notre municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par John Rodgers et résolu d'autoriser M. Charles Langevin à signer des permis pour et au nom de M. Blais, durant l'absence de celui-ci.

Le maire Gérard Coulombe demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Le point 600-04 est reporté à la séance ordinaire du 8 août 2017

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Le point 700-01 est reporté à la séance ordinaire du 8 août 2017.

0-040717-226 Demande de l'âge d'or

Il est proposé par Martine Coulombe et résolu d'accepter la demande de prêt d'un local pour l'installation d'un frigidaire pour le club d'âge d'or.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION Modification au règlement M.C 20170508

Un avis de motion est donné par Gérard Coulombe afin d'inclure au règlement concernant le site Maria Chapdelaine applicable par la Sûreté du Québec, une limite de vitesse sur le chemin McCarthy.

Une dispense de lecture est demandée lors du dépôt de l'avis de motion.

Adopté

O-040717-227 Levée de la séance

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 20h10.

Adoptée à l'unanimité

**Gérard Coulombe
Maire**

**Jean-Marie Gauthier
Dir.gén. par intérim**

